

Assises du livre numérique Livres numériques : une vision européenne ?

13 novembre 2015 – 9h30-17h

Novotel Tour Eiffel

L'offre PNB (prêt numérique en bibliothèque) un an après

Evaluation des retours des lecteurs et des services mis en place par les bibliothèques et les libraires faisant partie de l'expérimentation « Prêt numérique en bibliothèque ».

La table ronde était animée par Patrick Gambache, Secrétaire général des éditions La Martinière.

- Annie Brigant, Conservateur, Bibliothèque municipale de Grenoble
- Philippe Touron, Directeur de la librairie Le Divan
- Gwladys Ronquant, Responsable ventes de livres numériques de la librairie Le Divan

Etat des lieux

Données chiffrées au 15 septembre 2015

Patrick Gambache présente des chiffres communiqués par le ministère de la Culture concernant l'expérimentation PNB évaluée au 15 septembre 2015 :

- 31 réseaux de bibliothèques raccordées (dont 1 réseau belge et 4 réseaux suisses) ;
- 26 libraires en mesure de fournir cette offre ;
- 21 494 fichiers disponibles ;
- 23 136 titres disponibles (15 384 en littérature générale, 5 389 documentaires et livres pratiques, 1 864 livres jeunesse et 121 bandes-dessinées).

Par ailleurs, un communiqué de presse du 12 novembre dernier indique que plusieurs éditeurs rejoindront le réseau PNB d'ici la fin de l'année, ce qui portera à 60 000 le nombre de fichiers disponibles.

Enfin, les bibliothèques ont acquis 2 776 exemplaires numériques (1 171 titres) entre janvier et août 2015, et ont enregistré 18 711 prêts.

Pour **Annie Brigant**, les chiffres relatifs à l'offre montrent que cette dernière a déjà atteint une réelle ampleur. Il est d'ailleurs primordial pour les bibliothèques d'avoir du choix dans les catalogues proposés qui ont vocation à s'harmoniser avec les catalogues disponibles au public. L'autre élément clé du succès du PNB est la présence de nouveautés. Or pour le moment, les éditeurs du dispositif n'effectuent pas tous les mises à jour permettant d'intégrer automatiquement leurs nouveautés dans le catalogue de l'offre PNB. Par ailleurs, si les chiffres relatifs aux acquisitions restent relativement modestes, la période considérée concernait le démarrage de l'expérimentation. Ils sont toutefois en constante augmentation, notamment depuis que la ville de Paris est entrée dans l'expérimentation.

Philippe Touron rappelle que Le Divan vend des livres numériques aux particuliers depuis 2008. En 2014, le livre numérique représentait un peu plus de 2 % du chiffre d'affaires de la librairie. L'enjeu du PNB est donc de taille. Il permet d'organiser et d'ajuster l'offre, mais également de faciliter sa présentation aux médiathèques et aux bibliothèques. C'est donc un

outil de régulation très intéressant dans un secteur qui est déjà source de profit pour nombre de librairies.

Un dispositif toujours en expérimentation ?

Annie Brigant comme **Philippe Touron** considèrent que le PNB est désormais un véritable service, avec de vrais lecteurs et une offre réelle. Même s'il doit encore évoluer, ce dispositif a dépassé le stade de l'expérimentation.

La valeur ajoutée du libraire dans la constitution du catalogue

Pour **Philippe Touron**, les libraires aiment les textes, qui peuvent être transmis sur différents supports, et entendent valoriser les catalogues d'éditeurs. La numérisation ne doit donc pas être synonyme d'un désinvestissement des libraires. Au contraire, ces derniers sont à même de proposer un « double SAV » : celui du prestataire de service ePage et celui du libraire, qui connaît les livres et qui est suffisamment technophile pour faire le lien avec une présentation numérique de catalogue sans pour autant employer le langage des informaticiens. Le lien que les libraires entretiennent avec e-Page est très ancien et de grande proximité. Il a permis de faire évoluer une partie des fonctionnalités de l'offre à leur demande. Il s'agit d'une aventure commune, qu'il convient de maintenir comme telle.

Gwladys Ronquant considère que le service numérique offert par les librairies physiques constitue un véritable atout, notamment dans l'accompagnement des médiathèques dans la mise en place de leur plateforme.

Annie Brigant ajoute que, de la même façon, le SAV fourni aux lecteurs par les bibliothécaires a toute son importance. Il est même indispensable pour gagner de nouveaux lecteurs numériques. Expliquer ce qu'est la lecture numérique et la façon d'utiliser l'offre particulière du PNB est un travail de fond au quotidien.

Gwladys Ronquant abonde en ce sens, soulignant le travail de pédagogie également effectué par les libraires auprès de leurs lecteurs numériques.

Philippe Touron observe que la valeur ajoutée des libraires est également liée aux notions de territoire et de proximité. De nombreuses médiathèques sollicitent ainsi les librairies pour organiser des rencontres avec des auteurs ou relayer des événements. Le libraire, les bureaux d'achat et les bibliothèques sont tous dans le même écosystème. Il convient de lancer un appel à une conscience politique et de solidarité : continuez à faire vivre cet écosystème !

Retour d'expérience : le Bibook à Grenoble

Annie Brigant indique qu'à Grenoble, la sélection des livres numériques est effectuée par les bibliothécaires sur la plateforme Feedbooks Collectivités. Les titres mis en avant sur le site changent régulièrement. La bibliothèque propose aussi une aide en ligne et une personnalisation de l'accès à la plateforme (possibilité de gérer une liste de lecture, de consulter des réservations, de voir ce qu'on a lu, de revenir sur les lectures passées, etc.). L'interface admin « arrière-boutique » est également très importante pour assurer la fluidité du fonctionnement.

La courbe de prêts au 1^{er} novembre fait état de 8 500 prêts depuis le 14 septembre 2014. La bibliothèque gagne près de 50 nouveaux lecteurs numériques tous les mois. Ils sont actuellement 1 200. L'activité est donc à la fois satisfaisante et en progression. Par ailleurs, 900 titres et commandes en cours. Enfin, une cinquantaine de titres ont été rachetés car les jetons étaient épuisés.

Par ailleurs, une étude sur le profil des lecteurs numériques en bibliothèque montre que ces derniers ont découvert la bibliothèque très tôt, souvent avant 7 ans. Ils sont âgés de 36 ans et plus, ont des pratiques culturelles plus diversifiées, éclectiques et multi-supports, ont suivi entre quatre et huit ans d'études et s'interrogent beaucoup sur l'avenir du livre. Ils sont investis, réflexifs et très demandeurs d'échanges à ce sujet.

Quelles pistes d'amélioration ?

Gwladys Ronquant observe que le PNB fonctionne globalement très bien. Au Divan, quatre à cinq réseaux de médiathèques ont rejoint le dispositif PNB et cinq à dix réseaux le rejoindront prochainement. La librairie a mis en place un système très efficace de newsletter pour informer des parutions PNB au jour le jour. Peut-être faudrait-il encore renforcer le module de SAV, en le rendant plus détaillé notamment. Par ailleurs, de nombreux marchés publics sont intéressés par le PNB, mais ils ne prennent pas suffisamment en compte les contraintes des libraires voire publient des appels d'offre juridiquement non conformes. Enfin, il importe que les libraires soient en capacité de faire des démonstrations de fonctionnement du livre numérique allant jusqu'au prêt.

Annie Brigant cite comme facteurs clé de succès du PNB une forte communication sur le plan local, pour que les bibliothèques soient identifiées comme un lieu de diffusion de documents numériques. Il faut aussi une interface claire, ergonomique, simple d'utilisation. En termes de contenu, la présence de l'ensemble des livres numériques du marché et *a fortiori* des titres médiatisés est indispensable, de même que l'ajout fréquent de nouveautés. Il revient également aux bibliothèques de faire de la mise en avant, de l'éditorialisation, des sélections – autant de points communs entre les métiers de libraire et de bibliothécaire. Une assistance technique peut également s'avérer nécessaire, par le biais d'ateliers d'aide à la navigation par exemple.

Le besoin de standardisation des modèles tarifaires est également réel, de même que celui d'implémentation d'une DRM allégée. Enfin, il faudrait que les bibliothèques puissent prêter des liseuses.

Echanges avec la salle

Q — Comment répondre aux critiques sur le PNB ? Est-ce vraiment l'offre officielle soutenue par le ministère de la Culture ?

Patrick Gambache répond qu'une évaluation du PNB est en cours. L'un des attendus était que tous les grands éditeurs y soient présents, ce qui est quasiment acquis. C'est le signe que le dispositif est en train de passer de l'expérimentation au fonctionnement opérationnel. Pour autant, le modèle devrait encore largement évoluer dans les années à venir.

Annie Brigant précise qu'il n'existe pas d'offre « officielle ». Outre PNB, il existe par exemple des offres de lecture en streaming, qui présentent tout autant d'intérêt.

Q — Un circuit commercial est-il envisageable dans le PNB, pour fournir un modèle complet (avec le prêt de liseuses par exemple) ?

Patrick Gambache répond que ce sujet mérite à coup sûr d'être traité, mais qu'il ne l'a pas encore été.